

ATELIER « Un jeu et un livre pour se libérer du sexisme au travail »

Qu'est-ce que le sexisme ? Quelles sont les obligations pour les entreprises ? Comment agir ?

Après avoir affirmé **l'interdiction de tout agissement sexiste** dans l'entreprise avec la **loi du 8 Aout 2016 du code du Travail** et obligé les employeurs à prendre des mesures concrètes et préventives, le législateur va encore plus loin. **La loi du 5 septembre 2018** impose aux entreprises (d'au moins 250 salariés) et à tous les Comités Sociaux et Economiques de nouvelles obligations à propos ou comportements sexistes ou sexuels depuis **janvier 2019**.

Pour connaître ces obligations exigées par le législateur et y répondre, Marie-Hélène JORON (juriste en droit social) créatrice du jeu « **AGISSEMENT SEXISTE NON MERCI®** » et Noémie Le Menn (psychologue du travail/coach) auteure du livre « **Libérez-vous des réflexes sexistes au travail** » vous présentent leur atelier : « **Un jeu et un livre pour se libérer du sexisme au travail** ».

Un jeu et un livre pour se libérer du sexisme au travail



L'atelier « Un jeu et un livre pour se libérer du sexisme au travail » est basé sur la complémentarité de deux expertises, droit social et psychologie du travail au tour d'un jeu et d'un livre. Il permet aux participants de prendre conscience des **aspects réglementaires et des mécanismes psychologiques inconscients qui maintiennent le sexisme**. Des explications sont apportées sur les leviers et les freins psychologiques.

Les participant.e.s apprennent à identifier et qualifier des situations de sexisme dans les différents lieux de l'entreprise et réfléchir ensemble sur les sanctions, les actions à mener et les meilleures réactions.

Et pour compléter leurs connaissances, chacun et chacune repartent avec le livre « libérez-vous des réflexes sexistes au travail » !



Objectifs

- Satisfaire aux obligations légales
- Identifier et qualifier les différentes situations (sexisme, harcèlement, simple séduction...)
- Prendre conscience des mécanismes et les ressorts psychologiques du sexisme
- Savoir comment agir et réagir
- Pouvoir approfondir les connaissances en lisant le livre après la formation

Public

- DRH, RRH, Responsables formation,
- Responsables prévention des risques
- Managers
- Tous les salari.e.s
- Référent.e.s égalité / agissements sexistes
- Représentant.e.s du personnel et référent.e.s pour la session qui leur est réservée

Quelques lignes sur les animatrices

Marie-Hélène JORON est conseil, formatrice en Ressources Humaines et en droit social. Elle a créé le jeu « **AGISSEMENT SEXISTE NON MERC**® ». Elle accompagne les acteurs de l'entreprise dans la mise en œuvre de leurs obligations en matière d'égalité professionnelle F/H. Elle a créé et dirige le cabinet de conseil et de formation [PERENNI'TEAM RSE](#)

Noémie LE MENN est psychologue du travail (n°ADELI: 75932431-2) et coach. Elle a accompagné plus de 450 personnes (nombreuses références) dans le cadre de coaching ou d'outplacement. Son expertise consiste à restaurer ou optimiser l'épanouissement professionnel de chacun de ses clients et chacune de ses clientes. Elle est l'auteure du livre « Libérez-vous des réflexes sexistes au travail » et d'un concept original de coaching du féminin. **Elle a créé et dirige le cabinet [upchange CONSEIL & COACHING](#)**

Quelques références : d'autres références sur le site upchange



Valérie Fournier Adjointe Direction des Etudes Grande Ecole chez **ESSEC Business School**

« En qualité de co-référente égalité femmes-hommes au sein de mon établissement, j'ai pu participer à l'atelier proposé par Noémie et Marie-Hélène, avec leur méthode "Un jeu, un livre pour se libérer du sexisme au travail". Cet atelier m'a été très utile pour reconnaître et évaluer des situations professionnelles auxquelles nous avons pu ou pourrions être confronté-es. La méthode est ludique, interactive tout en étant très documentée : cela permet de bien différencier les registres des situations professionnelles et se faire une idée des sanctions encourues. Cet atelier donne aussi des clés sur des bonnes pratiques à développer pour réagir face à ces situations, de manière non agressive et non culpabilisante et aider nos interlocuteurs ou interlocutrices à prendre conscience de la situation. La prochaine étape pour moi sera la lecture du livre pour compléter cet atelier que je recommande vivement ! »



Anna HEINRY HR Lead Power, **GENERAL ELECTRIC**

« Le sexisme est un fléau pour le développement des talents et des carrières féminines. En France, depuis peu, le sexisme est interdit, la notion d'« agissement sexiste » est entrée dans le code du travail. Les entreprises ont de nouvelles obligations dont celle de former les salariés. Chez GE nous sommes particulièrement sensibles à la lutte contre le sexisme et nous avons déployé l'atelier « Un jeu et un livre pour se libérer du sexisme au travail », co-animé par Marie-Hélène JORON (experte en droit social et auteure du jeu « SEXISME NON MERCI ») et Noémie LE MENN (psychologue et coach, auteure du livre « Libérez-vous du sexisme au travail »). L'apport du droit conjugué à celui de la psychologie a permis dans une ambiance ludique et conviviale, de véritables prises de consciences et une meilleure connaissance des aspects réglementaires pour les salariés, managers et RH... »